

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE SPÉCIALE DU 18 DÉCEMBRE 2008**

Session spéciale du conseil, sous la présidence du maire, tenue le 18 décembre 2008 à 20 h 10, à l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Normand Potvin, maire  
Monsieur Simon Simard, conseiller du district 1  
Monsieur Bruno Breton, conseiller du district 2  
Madame Denise Grenier, conseillère du district 3  
Monsieur Patrice Dodier, conseiller du district 4  
Monsieur Jack Garneau, conseiller du district 5  
Madame Chantal Rouleau, conseillère du district 6

Sont également présents, M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à l'administration et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Avis de motion, projet de règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2009.**
- 5) **Utilisation du Fonds de roulement en 2008.**
- 6) **Période de questions.**
- 7) **Levée de la séance spéciale.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2008-12-2571

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Patrice Dodier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Avis de motion, projet de règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2009.**

Résolution 2008-12-2572

Avis de motion est donné par le conseiller Patrice Dodier qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour différents services municipaux pour l'année 2009.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

**5) Utilisation du Fonds de roulement en 2008.**

Résolution 2008-12-2373

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu que dans le cadre du Programme triennal des immobilisations 2008-2009-2010 :

- De réaliser ou de faire réaliser des travaux ou de faire l'acquisition d'équipements, pour un montant de 163 814 \$ tel que décrit à l'Annexe – Fonds de roulement – Décembre 2008.
- D'engager la somme de 8 358 \$ visant le prolongement des services sur la rue Craig nord (Projet Samuel Duquette).

Ces dépenses seront financées par le Fonds de roulement – Activités de proximité sur une période de 5 ans.

L'annexe Fonds de roulement – Décembre 2008 est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

De plus, il y a correction à la baisse (3 428 \$) du coût des travaux pour desservir (égout sanitaire) la caserne du secteur Cookshire; ce projet était prévu au PTI 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) Période de questions.**

Messieurs Paulo Dumas et Gilles Denis expriment aux membres du conseil leur insatisfaction face aux Prévisions budgétaires 2009 et soulignent l'impact majeur pour les citoyens de la municipalité. Le maire et différents

membres du conseil leur expliquent le contexte dans lequel ces prévisions budgétaires ont été préparées.

**7) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2008-12-2574

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 20 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Normand Potvin  
Maire

---

André Croisetière  
Directeur général / secrétaire-trésorier